



Au Fil de la Seine

Les nouvelles de Marcilly-sur-Seine

Newsletter n° 3— octobre 2022



MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

La nouvelle agence postale communale vous accueille depuis le 21 septembre, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. La boîte aux lettres a été déplacée contre l'agence.

Vous pourrez également y découvrir un pôle numérique accessible à tous et venir y faire vos recherches et démarches administratives librement ou avec l'aide de Corinne Garnesson.

DÉPÔT DE PAIN

Le dépôt de pain est transféré à l'agence postale durant la semaine et le samedi matin de 10h à 12h à la mairie.

REPAS DU 11 NOVEMBRE ET COLIS DES AÎNÉS

Si vous avez 70 ans ou davantage et que vous êtes inscrit sur les listes électorales, n'oubliez pas de venir vous inscrire à la mairie avant le 1er novembre pour recevoir le colis des aînés ou participer au repas du 11 novembre.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes invités à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 qui se tiendra au monument aux morts à 11h30. Un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à des considérations écologiques, énergétiques, économiques et suivant l'avis déjà formulé par certains marcillons, la décision a été prise d'éteindre les lampadaires de 22h à 6h. Seuls les deux ralentisseurs seront éclairés. Cette décision sera effective après le week-end du 29 octobre.

Il n'y a pas de corrélation entre la délinquance nocturne et l'éclairage public (source Gendarmerie).

RÉPARATION DU CHÂTEAU D'EAU

Le château d'eau de Marcilly est actuellement soumis à des travaux de maintenance (intérieur, extérieur, étanchéité), qui ont provoqué les coupures d'eau de cet été. Le chantier devrait se terminer fin novembre.

LA FIBRE

La fibre est installée sur la commune depuis le 26 septembre 2022. Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur le site www.losange-fibre.fr

RENSEIGNEMENTS SUR LA POPULATION

Afin d'organiser au mieux les animations dédiées aux enfants de la commune (goûter du père Noël de l'ASCM, chasse aux œufs de Pâques, remise de dictionnaires à la rentrée scolaire pour les 6ème), nous invitons les parents à communiquer à la mairie la composition de leur famille.